



CAISSE GÉNÉRALE DE SÉCURITÉ SOCIALE  
DE LA RÉUNION  
4 BD DORET - CS 53001 97441 SAINT DENIS CEDEX 9



## TRANSPORTS SANITAIRES

### Le conventionnement

- l'arrêté ARS portant agrément de l'entreprise de transport sanitaire
- l'attestation de l'ARS mentionnant le parc de véhicules et l'équipage
- la notification d'enregistrement de l'entreprise au registre des commerces (K Bis)
- le numéro de SIRET de l'entreprise : certificat INSEE
- les statuts de l'entreprise
- un relevé d'identité bancaire au nom de l'entreprise
- une attestation de régularité des URSSAF mentionnant que vous êtes à jour de vos cotisations sociales, salariales et patronales ou une attestation d'affiliation.
- pour chaque véhicule : la carte grise
- pour chaque salarié : la pièce d'identité, le diplôme, le contrat de travail

*Dès que vous êtes en possession des documents relatifs à votre conventionnement merci de contacter Mme Isabelle SANTABODIA - service RPS*

- au 0262 40 72 82
- ou par mail [isabelle.santabodia@cgss.re](mailto:isabelle.santabodia@cgss.re) ou [rps@cgss.re](mailto:rps@cgss.re)